



Rupture du contrat de travail

Par **maria**, le **15/01/2008** à **16:15**

bonjour je voudrais me renseigner sur la rupture de contrat avec mon employeur sachant que je beneficie actuellement d'un congé de soutien familiale de 3 mois et que je voudrais rompre car je suis plus ou moins obligé d m'installer definitivement près de ma mère.J'aurais souhaité rompre de suite ce contrat a fin de trouver un emploi près du domicile de ma mère assez rapidement car mes finances me l'imposent.Sachant aussi que mon travail se situe à Mouans Sartoux dans le 06 et que ma mère vit à Puget Ville dans le 83. je ne sais pas comment proceder avec le mois de préavis que je suis obligé de donner. En vous remerciant